

COMMUNE DE SIAUGUES-SAINTE-MARIE

# L'ECHO DE LA TOUR

Janvier 2021

Bulletin Municipal n°54



2021



## EDITO DU MAIRE

Chers administrés,

Cette année 2020 sera sans aucun doute à marquer d'une pierre blanche car il y a bien longtemps que notre pays n'avait pas connu de couvre-feu et encore moins deux confinements associés à une autorisation stricte de circuler. Les circonstances sanitaires imposaient sans doute ces mesures à nos gouvernants mais il n'en demeure pas moins que certaines d'entre-elles ont parfois été difficiles à comprendre tant par le citoyen lambda que par les commerçants qui se sont vus interdire de travailler alors qu'entre les deux périodes de confinement ils avaient mis en place des mesures de protection sanitaires strictes. De nombreuses polémiques ont émaillé les différentes phases de prise en charge de cette pandémie, chacun a bien compris pourquoi le masque était inutile en mars et tellement essentiel dès le mois de Mai quand il a fallu déconfiner et l'arrivée de la deuxième vague de l'épidémie nous a aussi permis de comprendre que le premier déconfinement n'avait sans doute pas été suffisamment préparé mais que nos personnels soignants, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux, devaient encore être sur le pont et nous leur devons une immense gratitude.

Si notre commune n'a pas été atteinte par la pandémie lors du premier pic épidémique du printemps, il n'en a pas été de même pour la deuxième vague qui a frappé la Haute-Loire et notre commune; en premier lieu à l'école qu'il a fallu fermer en toute hâte dès le lendemain de la rentrée scolaire. Cette première incursion du virus dans notre commune a été le signe annonciateur d'une offensive plus importante de la COVID19 qui a visité quelques-uns de nos villages au cours de l'automne sans heureusement faire de victimes.

La compétence économique n'étant plus du ressort de la commune, nous avons tout de même essayé de soutenir nos commerçants en organisant deux tombolas destinées aux agriculteurs fréquentant le marché aux veaux et nous avons accompagné les restaurateurs en leur proposant une animation musicale pour organiser un repas grand public à l'occasion du 14 juillet et de la fête d'été, qu'ils soient remerciés de leur contribution à une vie estivale bien morose mais qui a vu notre village organiser quelques manifestations malgré les contraintes sanitaires fluctuantes, je pense notamment aux deux concours de pétanque qui ont connu un très beau succès.

Les différentes phases de cette pandémie ont aussi beaucoup affecté notre vie associative communale, je tiens à assurer les bénévoles de nos associations du total soutien de la municipalité dès la reprise de leurs activités, je les remercie très sincèrement de leur engagement citoyen de proximité et je les engage à être innovantes car malgré les vicissitudes de cette année écoulée, nous devons collectivement avoir confiance en l'avenir et tout mettre en œuvre pour qu'il continue de faire bon vivre à Siaugues en 2021.

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année qui s'annonce, que la santé nécessaire pour conduire vos projets familiaux et professionnels vous accompagne et vous permette de réaliser vos souhaits.

Votre Maire, Gilles RUAT

## **Un point sur les engagements de l'équipe municipale**

Dans ces conditions bien particulières où la vie a semblé comme suspendue lors des confinements, la commune a, malgré tout, fait avancer un certain nombre de projets présentés à vos suffrages en mars 2020 :

**Maison de la Nature** : les appels d'offres ont permis de retenir les entreprises chargées de réaliser le clos-couvert et les travaux sont engagés.

**Réfection des murs du cimetière** : cinq entreprises ont répondu à la consultation, l'entreprise Gailard-maçonnerie a été retenue et va pouvoir conduire les travaux en fonction de la météo.

**Développement durable et économies d'énergie** : le conseil municipal a retenu l'entreprise chargée de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école pour des travaux qui seront réalisés au printemps 2021. Nous avons fait le choix de la production pour l'autoconsommation et la revente du surplus de l'électricité produite.

Les travaux d'isolation des combles perdus ou des planchers bas des bâtiments communaux sont achevés.

**Réfection des chemins en terre** : les travaux sont prévus avec l'entreprise Portal, leur réalisation dépend maintenant des conditions météo.

**Renouvellement de matériels** : acquisition d'un nouveau camion porteur six roues et de sa benne neuve.

Les demandes de subvention portant sur la voirie goudronnée et la réfection de l'église de Sainte Marie vont nous permettre d'avancer sur ces deux points en 2021. Le démarrage des travaux de l'église est prévu avant juin 2021.

**Réfection du réseau d'eau Silcuzin/Montplot/Rognac** : une équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue afin d'élaborer une étude de faisabilité qui sera présentée aux élus puis à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général pour demandes de subvention.

**Réfection du Vieux Moulin et de ses abords** : le bâtiment est achevé et les aménagements extérieurs sont bien avancés.

Cela restera à confirmer avec le temps mais il semblerait que la pandémie ait permis à certains citadins d'apprécier la vie campagnarde, nous avons donc davantage de demandes de locations qui restent parfois insatisfaites. Dans ce domaine-là aussi, nous avons fait avancer les dossiers :

**Pavillons aux Condamines** : l'OPAC a déposé le permis pour construire trois pavillons (2 T3 et 1 T4) aux Condamines pour un démarrage des travaux dès le début du printemps.

**Futur lotissement** : la SEM du Velay retenue comme mandataire pour nous accompagner dans la création d'un lotissement va dès à présent mettre en route ce projet avec le recrutement d'une équipe de Maîtrise d'œuvre. Nous reviendrons sur ce projet car il est planifié sur le moyen terme.

**Réhabilitation du centre-bourg** : la SEM du Velay a démarré l'étude prévue et les premiers contacts avec les propriétaires semblent plutôt favorables.

# MAIRIE

## MOUVEMENTS DANS LES SERVICES



Au mois de juillet dernier, Nadège Nicoux, a rejoint l'équipe municipale en tant que secrétaire de mairie. Elle vous accueille, en outre, aux jours d'ouverture de la mairie.

Sandra Jourdan, qui a basculé sur un mi-temps, est en charge du budget et de l'urbanisme et assure une permanence le vendredi matin.

Les agents des services techniques ont, eux aussi, accueilli un nouveau venu, Johnny Gauthier en octobre. Ce dernier a remplacé Romain, qui a rejoint les services du Conseil Général.

Nadège habite à Fix St Geneys, c'est une jeune maman de deux garçons âgés de deux ans et quatre ans. Si elle n'a pas encore toutes les réponses à

vos interrogations, elle apprend vite les rouages du fonctionnement de notre collectivité. A n'en pas douter, elle saura rapidement maîtriser les très nombreux domaines de compétence de sa nouvelle fonction.

Plus connu de nos administrés, Johnny fait partie des Sapeurs Pompiers bénévoles de notre Centre de Secours. Natif de Vergonzac, il connaissait déjà bien notre commune et ses nouveaux collègues des services techniques, ce qui a facilité sa prise de fonction.

Nous leur souhaitons à tous les deux une excellente intégration parmi nous.



### Informations Mairie

Téléphone: 04.71.74.21.42

Mail: mairie.siaugues@wanadoo.fr

Accueil du public: mardi au samedi de 9h à 12h

Permanences du Maire: mercredi après-midi et samedi matin

Communication: siaugues.communication@orange.fr

Réservation gîte: 04.71.74.21.42

Réservation camping: 06.46.32.71.37    siaugues.resa@orange.fr



<https://www.facebook.com/villedesiaugues/>



# COMMUNIQUE

Traditionnellement, le second exemplaire annuel de l'Echo de la Tour contient le programme des animations de l'année à venir ainsi que les coordonnées des divers commerces, artisans et services de la commune.

Le règles sanitaires imposées ne permettant pas aux associations d'établir un calendrier de leurs manifestations pour 2021, ce programme vous sera communiqué dès sa confection que nous espérons la plus proche possible.

## EN CAS DE VOL

- Laissez le véhicule en l'état
- Ne touchez à rien
- Prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police (appel au 17)
- Dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte
- Prévenez votre assureur

## SOMMAIRE

Page 2: Edito du maire
Pages 3-4: Mairie
Page 5: Communiqué
Pages 6-7: Travaux et aménagements
Pages 8-9: Vie Municipale
Pages 10-11: Marais de Limagne
Page 12: Médiathèque
Pages 13-15: Vie Associative
Pages 16-17: Zoom Association
Pages 18-22: Jeunesse
Page 23: Informations
Page 24: Jeux de mots

## LA GENDARMERIE NATIONALE VOUS CONSEILLE

Depuis plusieurs semaines, la Gendarmerie a constaté plusieurs vols à la roulotte sur différentes communes dont Siaugues-Sainte-Marie. Ces faits sont commis en fin de nuit par un ou plusieurs individus.

Tous les véhicules fracturés avaient des objets laissés en évidence par les propriétaires, il est donc vivement recommandé d'être très vigilant quant à ses habitudes : verrouiller les portières, pas de clés sur le contact ni d'objets de valeur en évidence.

**L'Echo de la Tour:** Informations municipales 2020

**Directeur de publication:** Gilles Ruat

**Rédaction, conception et réalisation:** Paule Hébrard

**Textes:** P. Hébrard, G. Ruat, B. Vigouroux, Associations

**Photos:** Mairie, G. Brunel, Associations

**Impression:** Design Création 04.71.02.80.57

**Parution:** semestrielle

**Distribution:** la Poste

**Tirage:** 500 exemplaires

**Dépôt légal:** Janvier 2021

# TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

## MAISON DE LA NATURE

Le chantier de la Maison de la Nature a débuté en Octobre par des travaux réalisés par notre équipe technique en lien avec Mme BERNARD, architecte en charge du projet et l'entreprise GAILLARD- Maçonnerie retenue suite à l'appel d'offre.

Dans un premier temps, nos employés ont décapé la terre végétale puis ils ont terrassé la plateforme qui recevra le bâtiment et les parkings et enfin, ils ont ouvert une tranchée qui accueillera les différents réseaux desservant le bâtiment. L'entreprise Gaillard Maçonnerie a terminé son intervention avec le coulage des fondations, de la dalle et des longrines qui recevront le bâti. Dès le début du printemps, l'entreprise PARRIN posera la structure bois, la toiture et les menuiseries extérieures. Le clos-couvert étant achevé, les travaux de plomberie, d'électricité et les aménagements intérieurs seront effectués par les membres de l'ACCA dont quelques responsables ont commencé à participer aux premières réunions de chantier avec les entreprises et l'architecte montrant ainsi leur implication.



## TRAVAUX D'ISOLATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux d'économie d'énergie dans nos bâtiments communaux.

Soucieuse de faire des économies et d'apporter sa modeste contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, notre commune a amélioré l'isolation de ces bâtiments en profitant des Certificats d'Economie d'Energie qui réduisent considérablement le coût de ces travaux.

Les entreprises GT I sol et C2A concept ont ainsi réalisé les travaux suivants :

- Isolation des combles : *gîte de Ste Marie, Mairie, Ecole de Siaugues, ancienne école de Farges, assemblée de Silcuzin, appartement du Presbytère*
- Isolation thermique des planchers bas : *Point I, assemblée de Silcuzin*

# TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

## PARCOURS FITNESS



Le souhait initial de l'équipe municipale était de mettre en sécurité le vieux bâtiment du moulin en état de ruine et d'aménager l'espace délaissé. De façon délibérée, nous n'avons pas souhaité remettre ce moulin en état de fonctionner car Le Moulin des Roches assume parfaitement ce rôle pédagogique lors de quelques journées ouvertes au public.

Ainsi le Vieux Moulin restauré restera ouvert en permanence aux visiteurs qui pourront découvrir à l'intérieur

quelques panneaux expliquant le fonctionnement de ces anciens moulins à eau si fréquents dans nos campagnes au siècle dernier encore. Quelques éléments d'origine reconstitués, (une des deux meules, le coursier d'arrivée d'eau), permettront à chacun de se faire une idée assez précise de ce savoir-faire traditionnel qui permettait de fournir de la farine aux habitants grâce à la force motrice de l'eau d'un petit ruisseau. L'éclairage des panneaux et des éléments structurels intérieurs du moulin se fera grâce à une installation électrique autonome à partir d'un panneau photovoltaïque situé sur le toit qui alimente des batteries protégées à l'intérieur. Cet espace se veut être à la fois gardien du patrimoine traditionnel mais aussi lieu de rencontre intergénérationnel car le premier étage du moulin pourra accueillir des personnes qui souhaitent trouver un lieu tranquille et calme et proposera une large vue sur les environs.



Un parcours sportif agrémenté les abords du bâtiment et du ruisseau avec une gamme d'agès variés destinés à faire travailler différentes parties du corps. Nos employés municipaux ont installé onze « machines » qui peuvent accueillir une vingtaine de personnes en simultané, certaines étant accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Le site ainsi aménagé proposera une destination de promenade et de détente agréable



et un lieu où chacun pourra pratiquer une activité sportive à son rythme ; seul ou en groupe. En effet, les ateliers proposés vont du rameur d'extérieur ou du marcheur double pour stimuler l'activité cardiaque à diverses machines de musculation que nous vous invitons à découvrir dès à présent. Il reste à terminer l'aménagement d'une zone de parking au niveau de l'ancienne retenue d'eau ainsi que le cheminement définitif. A destination des familles ou des personnes seules, cet aménagement embellit l'environnement de la maison médicale et donne aux visiteurs une image positive de notre village.

# VIE MUNICIPALE

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie s'est déroulée le Dimanche 15 novembre en comité restreint compte tenu du contexte sanitaire. Etaient présents, Gilles Ruat, Maire, Jérémy Langlade, chef du Centre de secours de Siauques, André Richard, conseiller municipal et les représentants des Anciens Combattants : Marc Bacon, porte drapeau, Jean-Baptiste Mazoyer et Paul Couderc qui a déposé la composition florale au pied du monument aux morts.



## REMISE DES MASQUES AUX ECOLIERS DU RPI

Un geste symbolique envers nos écoliers et leur famille,

Lors de ce 2ème confinement, l'école est restée ouverte mais le protocole sanitaire impose aux enfants de porter le masque dès l'âge de 6 ans. Lors du conseil d'école du RPI, interpellés par les parents au sujet du coût imposé aux familles par cette obligation, les élus des



deux communes ont décidé d'accompagner les familles en offrant 15 masques chirurgicaux, taille enfant, à chaque écolier. La remise de ces masques par les élus a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre dans leurs écoles respectives, ils sont venus s'ajouter à celui en tissu offert par la municipalité à la fin du 1<sup>er</sup> confinement.

# VIE MUNICIPALE

## NAISSANCES

VIALLET Julian 12/02/20  
LANGLADE Ambre 23/03/20  
DESCOURS Joseph 25/03/20  
DARIE Giulia 06/04/20  
AUGY-KRETCHKOWSKI Alizée 22/04/20



## MARIAGES

29/08/20

CHANDIOUX Amandine ~ RUAT Romain  
BARTUSZEWSKI Aurélie ~ JOUVE Nicolas

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS!

### Le Bourg

Eric VOLLE (3 p), J.P DEGUINE/ Mme LO-CATELLI, Julie Ollivo, Eloïse KRETCHKOWSKI (3 p), Mireille CHABANNE, Patrick BRETON, André FONTAINE, Eric DAYEN, Mme et Mr PADOVINI (3 p), Mme et Mr GEOFFROY, Mme et Mr CHEVRETON.

### Les villages

Glymis SOMMEZ (Laniac, 5p), Nathalie CHAC/Jacky LEDENTU (Laniac), Mme et Mr VILLEPOIS (Silcuzin), Mme et Mr PONRIOT (Lespitalet), Mme et Mr PY (Le Mas), J.P GILLET (Limagne), Mme PELIS-

## DECES

### Personnes résidentes sur la Commune

Philippe TESSIER (26/01/20)  
Roger LEGAT (27/04/20)  
Guy BROCHARD (03/10/20)  
Joseph PAYS (20/10/20)  
Josette SOULIER (15/11/20)

### Personnes ayant souhaité être inhumées sur la Commune

Pierre LYON (03/01/20)  
Simone LEGAT (09/01/20)  
Muriel CHAUMET (15/01/20)  
Yves GAILLARD (28/02/20)  
André GARNIER (30/03/20)  
Alice JOUBERT (14/04/20)  
Lucie TERLE (11/04/20)  
Thierry EYME (14/05/20)  
Irène VIDAL (04/06/20)  
Gérard VIGOUROUX (18/07/20)  
Paulette CHIRAC née CHAPUIS  
(08/08/20)  
Julien GUEYFFIER (30/08/20)  
Marie-Rose SOIGNON (21/09/20)  
Marcelle VACHERON née BEAUMEL  
(19/10/20)  
Monique ROCHE BOYER (06/11/20)  
Simone LEYDIER (10/11/20)  
Gratien SOLIGNAC (17/11/20)  
Palmyre DUPIN (01/12/20)

## DES NOUVELLES DU....

### Le lac de Limagne, toute une histoire

Pour le lac de Limagne, tout commence il y a environ 1 à 2 millions d'années. A l'époque, le futur plateau du Devès est un immense champ de bataille, des volcans projettent de la roche en fusion et du gaz, et répandent des quantités gigantesques de laves qui recouvrent des surfaces très importantes.

Dans certains secteurs, la présence de nappes d'eau situées aux points de sortie de la lave a provoqué des explosions violentes lors de la rencontre entre les deux éléments. Les nombreuses explosions successives ont ouvert un cratère de grande dimension prolongé par une cheminée profondément enracinée dans les anciennes coulées de basalte (lave refroidie qui recouvrait le plateau) en rejetant, autour du point d'impact principal, des matériaux pulvérisés. Ce sont ces vastes dépressions, entourées en partie par un anneau de projections, qui sont appelées aujourd'hui des maars.

Entre la création de cette structure très ancienne et les 15 000 dernières années, peu d'informations sont parvenues jusqu'à nous. Les éléments les plus vieux disponibles sont issus des divers carottages réalisés dans le maar : la couche très épaisse d'argile présente au fond de la dépression témoigne de la présence très ancienne d'un lac. Au sein de cette épaisseur d'argile, on trouve deux fines couches constituées de retombées volcaniques fines. Ces dernières, appelées téphras, sont des retombées des éruptions volcaniques récentes de la chaîne des Puy, autour de Clermont-Ferrand. Cela donne une idée de l'importance du nuage volcanique qui les a transportées à cette époque !

Encart : un carottage c'est quoi ? A quoi ça sert ? Il s'agit de prélever une espèce de « tube » de terre, appelé « carotte » qui part du sol en surface et va jusqu'au point le plus profond possible. Le long de cette carotte, chaque centimètre représente un petit morceau de sol issu d'un moment de l'histoire (ou de la préhistoire). Il est possible grâce à des datations de savoir quelle époque correspond à combien de centimètres de profondeur. Ainsi, on

peut savoir par exemple qu'à Limagne, à 3, 5 mètres de profondeur on observe le sol qui s'est déposé il y a environ 10 000 ans, et à 2 mètres celui d'il y a 4 700 ans, etc...

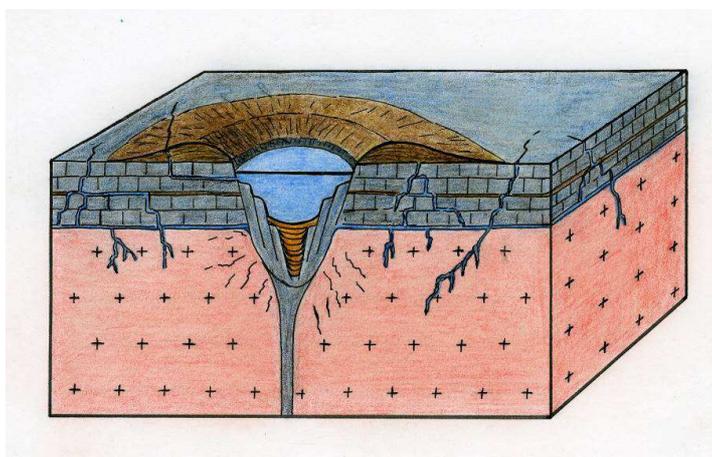


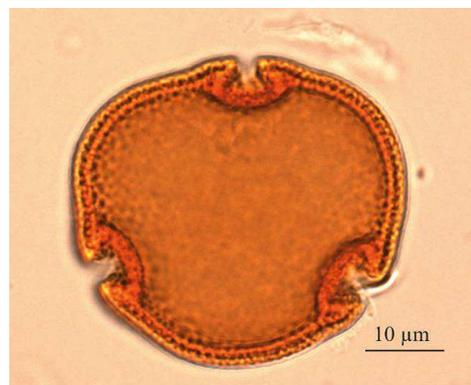
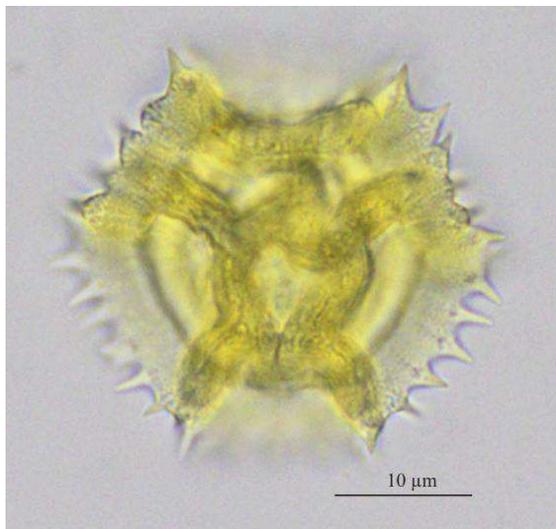
Schéma extrait du guide des roches et minéraux de Haute-Loire, département de la Haute-Loire,



Photo : carotte d'argile avec traces de téphras - Arnaud Tourman

## ....MARAIS DE LIMAGNE

Schéma extrait de Tourman A. 2017, Marais de Limagne, complément d'étude géomorphologique et propositions d'action



Exemple de deux formes différentes de pollens © MNHN - HNHP UMR 7194 CNRS, laboratoire de palynologie

Au-delà de ces grands événements, les recherches de pollens et de débris végétaux réalisées par l'université de Marseille (Beaulieu J.L. de, Pons A., Reille M., 1984) dans les années 80 nous permettent, toujours grâce à des carottages, de retracer l'évolution des végétations du marais, et des paysages du Devès. Ainsi, on apprend que 12500 ans avant notre ère, le plateau est une steppe très froide composée principalement de graminées, parsemée de bouleaux et de genévriers. A cette époque, le lac est bien en eau et abrite des plantes aquatiques telles que les potamots ou les renoncules. Plus tard, le climat s'est réchauffé, permettant à la forêt de s'installer. Tout d'abord une forêt de tilleuls, de frênes et d'aulnes, puis, autour de 5000 ans avant JC à la faveur d'un léger refroidissement, une forêt de hêtres et de sapins. Le début de l'agriculture sur le plateau est bien marqué par la présence subite de pollens de céréales à partir de 2 200 avant JC. Les couches de sol liées à l'époque romaine sont marquées par l'augmentation importante de la quantité de pollens de céréales, avec dans le même temps une baisse importante des pollens de hêtre. Ces tendances montrent qu'à cette époque un fort développement de l'agriculture a eu lieu, associé à un déboisement du plateau.

D'autres recherches sur l'histoire plus récente du site ont depuis été réalisées, mais nous les raconterons dans un prochain épisode !

Aurélié Soissons, Cen Auvergne : [aurelie.soissons@cen-auvergne.fr](mailto:aurelie.soissons@cen-auvergne.fr)

Laurent Bernard, SMAT du Haut Allier : [l.bernard@haut-allier.com](mailto:l.bernard@haut-allier.com)

# ANIMATIONS A LA MEDIATHEQUE

## EXPOSITION



← Evelyne Teyssier  
Du 3 septembre au 30 septembre.

## MARCHE AUX LIVRES ET VINYLES

La troisième édition de la foire aux livres et aux disques de Siaugues a été un bon cru, dimanche 9 août, avec de nombreux exposants. Les visiteurs étaient au rendez-vous, les échanges nombreux en particulier avec les auteurs, jamais avares de renseignements, sur leurs œuvres et les affaires sont allées bon train.



## VIE ASSOCIATIVE

. Le 14-Juillet a été festif malgré quelques contraintes. Après l'important concours de pétanque initié par les jeunes et les classards de la commune, la soirée s'est poursuivie pour certains au restaurant La Maison en famille, ou entre amis pour partager une succulente paella.

L'établissement avait fait le plein et, dans une ambiance très détendue, les convives ont apprécié ce moment agréable qui manquait à leur vie sociale. Puis, le bouquet final attendait le public à deux pas du restaurant, avec le feu d'artifice offert par la commune.

Sur un vaste espace, des emplacements avaient été balisés pour respecter les consignes de distanciation. Ce fut comme à chaque fois un spectacle époustouflant pour les yeux de tous. Chaque année les tableaux sont différents. Le ciel, pétaradant, s'est embrasé de mille lumières à plusieurs reprises, du beau spectacle qui enchante toutes les générations.

Pour clore ce 14 Juillet, rien de mieux qu'un petit bal dans la cour du restaurant, en plein air, c'est une tradition qui s'est maintenue, du moins pour Siaugues.



Samedi 1<sup>er</sup> août, les festivités ont débuté par un concours de pétanque organisé, de main de maître, par le Club Olympique de Siaugues et un record de participation avec 90 doublettes. Le lendemain, dès le matin, la place Lafayette voyait déambuler du monde, sous les chapiteaux abritant les expositions, beaucoup aussi autour de la place où de nombreux bancs étaient installés, ainsi qu'un vide-grenier dans la cour de l'école. Un autre lieu était très fréquenté, le stand des saucissons cuits à la chaudière dégageant un fumet incomparable attirant le chaland. Bien avant midi le stock était écoulé. Un autre moment très apprécié fut le déjeuner servi à l'extérieur par le restaurant le Julio, la joie et la convivialité étaient de rigueur, autour d'un excellent menu, et un service au top. Tout en déjeunant, les convives ont eu droit à un concert de belles chansons françaises très bien interprétées par Betty et sa voix d'or, accompagnée à la guitare par Jeff, un moment fort agréable.

## VIE ASSOCIATIVE

### 1<sup>er</sup> CONCOURS DE MOUTAINTRAIL EN AUVERGNE !

Le village de Laniac a connu une animation particulière le week-end du 15 août dernier !

En effet, le Relais de la Garde en partenariat avec KG Westernhorses a organisé le 1<sup>er</sup> concours de MountainTrail en Auvergne. Le parcours récemment créé (unique en Haute-Loire !) fait partie du Challenge Auvergne Rhône Alpes

Dès le samedi, des équipages provenant de la Loire, du Rhône, du Puy de Dôme, de Savoie et bien sûr de Haute Loire sont arrivés pour découvrir le parcours, même si certains obstacles ne pouvaient être utilisés afin de garder un peu de difficultés pour le lendemain !

Le soir, autour du verre de l'amitié, une succulente paella préparée sur place, mijotait, permettant à tous de lier connaissance autour d'une même passion ;

Le dimanche, après le déluge matinal, c'est sous un ciel chargé que le concours a commencé aux alentours de 10h : santiags, chemises, jeans, chapeaux pour certains, chaps, boots, pantalons, casques pour d'autres, les cavaliers accompagnés des 2 juges fédéraux (venus de Saône et Loire) ont reconnu les différents parcours imposés par les juges ! Au total, 19 équipages se sont affrontés dans différentes catégories avec pas moins de 34 passages, sous les yeux de nombreux spectateurs venus découvrir la discipline

A l'heure des récompenses, organisateurs et participants semblaient ravis de cette grande première et se sont donnés rendez-vous dès l'an prochain pour les 2 concours déjà prévus en mai et en septembre sur le même site !



# POUR INFO...

## LES ORIGINES DU MOUNTAIN TRAIL

Le Mountain trail, discipline créée en 2000 par Major DEFOE aux USA dans sa structure équestre mondialement connue, le OREGON HORSE CENTER.

L'objectif de ce sport étant la préparation du couple à l'équitation d'extérieur et pas seulement, toutes les équitations peuvent bénéficier de cette préparation mentale et physique passant par des fondamentaux au sol obligatoirement.



## LA PRATIQUE DU MOUNTAIN TRAIL

Le Mountain Trail a pour objectif d'entraîner un cheval d'extérieur sur un parcours reprenant pratiquement tous les obstacles que pourrait rencontrer un cavalier et son cheval en situation de travail ou de randonnée. C'est pourquoi cette pratique convient à toutes les équitations, qu'elle soit de travail, classique ou même au sol.

Major DEFOE propriétaire du OREGON HORSE CENTER aux EtatsUnis a créé un règlement simple pour développer ce sport, basé essentiellement sur le déplacement naturel du couple cavalier / cheval et de la complicité nécessaire de ce dernier pour évoluer sur un parcours de Mountain Trail. Il a eu aussi cette ouverture d'esprit pour accepter TOUTES les équitations, tous les âges et types d'équidés, afin de valoriser les élevages.

Les parcours sont conçus pour mettre en valeur la complicité et la technique du couple cavalier/cheval. Evoluer sur un parcours avec des obstacles à « sensation » ou avec des matériaux « non naturels » ne serait pas dans l'éthique de ce que veut transmettre le Oregon Horse Center. Nous pouvons pratiquer le Mountain Trail au sol ou monté. Cette discipline n'est pas une course, il n'y a pas de chronomètre et elle est ouverte à toutes les équitations.



# ZOOM SUR UNE ASSOCIATION ...

## LE CLUB DES DEUX MARAIS

Le Club du 3<sup>ème</sup> Âge de Siaugues, Association Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, a vu le jour le 13 mars 1975 sous l'appellation "Los Dzouines d'Aoust Co" (qui pourrait se traduire par "Les Jeunes d'autrefois"). Il a pour vocation de « regrouper les retraités de la Commune pour l'organisation de leurs intérêts matériels et moraux et de leurs loisirs » et est affilié à la Fédération des Aînés Ruraux. La Présidente en est Marie-Thérèse Pays, le Secrétaire Félix Salgues, ... En 2007, le Club se trouve plongé dans une douce léthargie et compte une vingtaine d'adhérents.

En 2008, le Maire Robert Chausse recense et contacte les personnes de la Commune potentiellement concernées tout en associant ses collègues alentour. Dès lors, le Club connaît une profonde mutation, nouveaux statuts-nouvelle équipe-panel d'activités élargi et plus en phase avec le moment - liens plus étroits avec la Fédération des Aînés Ruraux (devenus Générations Mouvement) en même temps qu'il prend le nom de **Club des Aînés** le 28 janvier 2008 et de **Club des deux Marais** (SIREN 880 211 297) le 12 janvier 2017. Se succéderont comme Présidents André Gagne, Madeleine Bon et Jean Pays.

Depuis l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 janvier 2020, [pour rappel du fonctionnement "courant" d'une Association, l'Assemblée Générale ordinaire élit un Conseil d'administration qui, à son tour, élit ou non (selon les statuts, la Loi de 1901 ne l'imposant pas) un bureau-Président-Secrétaire-Trésorier...- chargé de la gestion courante et d'appliquer les décisions dudit Conseil] le Conseil d'administration n'élit plus de bureau, assurant collectivement la gestion du Club et se répartissant les tâches en fonction des compétences de chacun.

Le Club compte actuellement 140 adhérents [70 % résident sur la commune ou une commune limitrophe, 30 % une commune plus éloignée ou un autre département - les âges s'échelonnent de 52 à 93 ans dont 78 % entre 65 et 74 ans].

Les rencontres ont lieu les deuxième et quatrième jeudis du mois au Mille Club autour d'une collation, chacun se regroupant selon ses affinités, belote, scrabble, pétanque, ... ou plus simplement "couvige". Une balade à travers la campagne est prévue tous les jeudis.

Tout au long de l'année, des « rendez-vous gourmands » sont programmés tant au Mille Club : bugnes, galette des rois, bûche de Noël, journées plus festives avec randonnée matinale suivie d'un repas tripes/gibier ou grillades, qu'au Restaurant pour le repas annuel (Le Julio 2019) voire à l'extérieur de la commune (grenouilles, friture, ... avec animation et transport en car) sans omettre les rencontres annuelles avec la population de Siaugues et au-delà pour l'aligot, le repas de St Ferréol au four communal, le Loto et le Téléthon auquel le Club participe activement.

## ZOOM SUR UNE ASSOCIATION ...

Dans le respect de la loi n° 2009-88, sont également proposés des sorties d'une journée (Vulcania, Cantal, Thiers, Gorges de la Jonte, St Etienne, Ambert, ...) ou de plusieurs (Toulouse, Oléron, Chamonix, Andorre, Le Roussillon, Camargue, Puy du Fou, ...) ainsi que des séjours/circuits hors de nos murs: Espagne (Catalogne 2008-Cantabrie 2010-Andalousie 2012), Italie (Côte Adriatique 2009-Sardaigne 2014-Sicile 2018), Corse 2011, Crète 2013, Portugal 2015, Croatie (Istrie) 2016, Madère 2017, Monténégro 2019. Les voyages 2020 (Malte et Pays basque) ont dû être reportés à 2021 (places supplémentaires en demande pour Malte).

L'adhésion à *Généralions Mouvement*, outre des garanties d'assurance pour nos activités et voyages, nous offre l'accès à des manifestations départementales ou régionales, concours de belote, de pétanque, scrabble®, journée de l'Amitié, randonnées à travers les sites emblématiques de Haute Loire, concours de connaissances, dictée régionale, spectacle annuel axé sur le folklore à Vals mais également à des réductions auprès de partenaires nationaux (Audika, But, Groupama, ...opérateurs de loisirs, de voyages, ...) et locaux.

Découvrez le programme annuel du Club ainsi qu'une rétrospective des récentes activités sur le Site de la Commune et si d'aventure vous souhaitez nous rejoindre (tordons le cou à une idée reçue ... il n'est nullement besoin "d'être à la retraite" pour adhérer), vous pouvez contacter nos Christiane (s)...Christiane Gérenton- Christiane Robert.

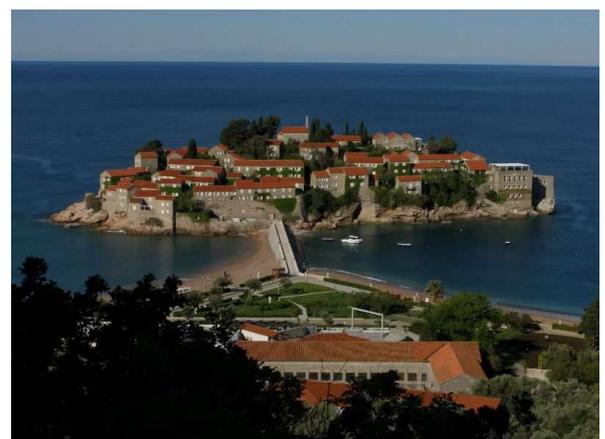
Nouveauté 2020...retrouvez-nous sur la page Facebook du Club des deux Marais !

Madère 2017



Monténégro 2019

Sicile 2018



# JEUNESSE

## RPI Siaugues-Lachaud

### INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

La répartition des élèves à l'école est la suivante :

PS1 PS2 MS GS CP CE1 CE2 sur le site de Siaugues Sainte Marie

CM1 CM2 sur le site de Vissac Auteyrac

L'inscription à l'école se fait sur demande auprès de la mairie dans laquelle votre enfant sera scolarisé (Siaugues ou Vissac).

L'inscription se fait sur RDV auprès du directeur en charge du site en présentant les documents suivants :

- le livret de famille, la carte d'identité ou la copie d'extrait d'acte de naissance
- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires (carnet de santé)
- le certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école (si l'enfant était déjà scolarisé).

Conditions de scolarisation :

- Avoir 2 ans au jour de la rentrée.
- Satisfaire aux critères de propreté.

Prendre rendez-vous avec le directeur de l'école par mail :

[0430169A@ac-clermont.fr](mailto:0430169A@ac-clermont.fr) // [eaat@gmx.fr](mailto:eaat@gmx.fr)

### RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

DIRECTEUR : Stéphane DELLORENZI

Renseignements : 04.71.74.27.34 ou 06.84.15.63.92 // [ce.0430169A@ac-clermont.fr](mailto:ce.0430169A@ac-clermont.fr) // [eaat@gmx.fr](mailto:eaat@gmx.fr)

#### Classe petite section 1 et 2:

Stephane DELLORENZI / Angélique SICARD  
Marie Ange CHAUPUIS (atsem)

#### Classe moyenne et grande section:

Estelle FAURIAT / Angélique SICARD  
Christine VAUZELLE (atsem)

#### Classe CP:

Karine QUERLIOZ

#### Classe CE1 CE2:

Patricia DREVET (Maître formatrice)  
Elodie ALBARET  
Catherine FALCON (personnel AESH)

#### Site de Vissac

#### Classe CM1/CM2:

Julien Vigouroux (directeur/enseignant)

Martine Chabanon  
Véronique Blanchon

#### PERSONNELS MUNICIPAUX :

Hélène FOURNIAL Adeline HENRY Marie Ange CHA-  
PUIS Christine VAUZELLE

#### CANTINE :

Hélène FOURNIAL / Adeline HENRY

#### GARDERIE :

Marie Ange CHAUPUIS / Christine VAUZELLE

HORAIRES ECOLE : Lu Ma Je Ve : 09h00 12h00 et  
13h45 16h45

HORAIRES GARDERIE : Lu Ma Je Ve 7h45 8h50 ///  
12h00 13h35 /// 16h45 18h00

L'inscription aux services de cantine et de garderie se  
fait sur inscription préalable.

# JEUNESSE

## Athlétisme à l'école de Siaugues Ste Marie

A l'occasion du 31ème anniversaire de la Convention des Droits de l'enfant, les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école Alice et Albert Thomas à Siaugues Ste Marie ont participé à des défis d'athlétisme lundi 23 novembre 2020.

Les jeunes sportifs se sont retrouvés dans la cour de l'école par petits groupes où les enseignantes et des stagiaires professeurs des écoles de l'INSPE leur avaient mis en place des ateliers de jeux athlétiques.

Ainsi, pendant que certains pratiquaient une course d'endurance, d'autres réalisaient des relais avec des sauts de haies, des lancers de balles lestées ou des jeux de sauts.

Sur ces ateliers, chaque groupe d'élèves collectait des tickets de réussite comptabilisés en fin de rencontre pour donner à ces jeux une dimension collective et solidaire. Un grand merci aux élèves de maternelle d'être venus encourager leurs camarades de cycle 2 !



## Hommage à Samuel Paty



## JEUNESSE

### Activités scolaires

Le 29 septembre 2020, par une belle journée ensoleillée et sans vent, les élèves de CE1 ont pu visiter le château de Murol, vestige du Moyen-Age.

Les enfants vous racontent leur visite sur le site de l'école :  
<https://sitesecoles43.ac-clermont.fr/0430169a>



### Journée des Droits de l'enfant

*Cette année, à cause de la covid-19, nous n'avons pas pu rejoindre les copains de Langeac pour participer à la course solidaire des "Droits de l'enfant". Alors, les maîtresses de CP, CE1 et CE2 ont organisé un après-midi de rencontres sportives.*

Ici le jeu « Par dessus les nuages » :

Nous devons lancer des poids le plus loin possible. Le champion des lanceurs c'était Timothé en CE2 : il dépassait les 10 mètres!



jeu suivant : « les lièvres pressés » :

Il fallait courir pendant 6 minutes... Heureusement, on avait le droit de souffler de temps en temps à la fin d'un tour.

En comptant tous les tours de terrain de tous les élèves nous avons réalisé une course de plus de 24 kilomètres!

# JEUNESSE



A la fin des épreuves, nous avons compté nos bouchons. Puis nous avons goûté et chanté tous ensemble!



31ème anniversaire de la Convention des Droits de l'enfant - Défis d'athlétisme lundi 23 novembre 2020  
Ecole Alice et Albert Thomas - SIAUGUES STE MARIE

**Un grand merci aux élèves de maternelle qui sont venus encourager leurs camarades de cycle 2 !**

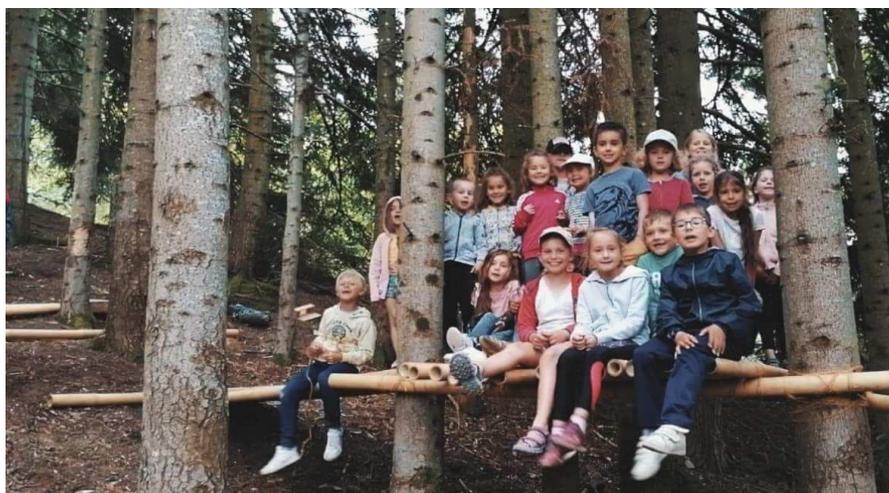


# JEUNESSE

## CENTRE DE LOISIRS

L'été a été consacré aux contes fantastiques Du Seigneur des Anneaux au Monde de Narnia, les enfants ont su évoluer entre peur et féerie Beaucoup de bricolages , de jeux d'eau et de jeux sports. Deux camps ont aussi été proposés aux enfants Un camp au camping de Siaugues pour les 6/8 ans et un à Fontchaude pour les plus grands Ils ont rapporté de magnifiques souvenirs L'association « Pieds à terre » a participé à cette aventure en nous proposant la construction de cabanes, un atelier pour les plus petits et un atelier « se perdre en forêt »

Pendant les vacances d'Octobre, beaucoup d'enfants ont fabriqué des objets du monde des miniatures. L'association « Plein » nous a fait profité de son savoir pour guider les grands a réaliser leur propre mini film d'animation Comme nous ne pouvions pas trop aller au cinéma c'est lui qui est venu à nous grâce à une projection du film d'animation Tom Pouce.



# INFORMATIONS



Pour ne plus avoir à constater ce genre de dépôt sauvage dû à un trop grand nombre d'incivilités, nous allons fermer définitivement la décharge pour gravats située sur le chemin du château entre Siaugues et Limagne. Ce n'est pas l'endroit pour se débarrasser de tout ce qui nous embarrasse : ferrailles, électroménager, cabine de douche, plastiques et même des paquets de viande mise en sachet !

Quelques rappels nous semblent importants pour que chacun contribue à conserver un cadre de vie agréable pour lui-même et pour la collectivité.

## *Les textes :*

*Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).*

*L'article R632-1 regroupe l'ensemble de l'abandon de déchet non couvert par l'article R635-8 en prévoyant une amende de la 2e classe (amende forfaitaire au plus de 150€ - Art. 131-13 code pénal) : Non-respect des conditions fixées par le règlement de collecte, et **plus particulièrement dépôt ou abandon de déchets en lieu public ou privé**, en dehors des emplacements désignés à cet effet*

## Les lieux de dépôt :

**Plateforme de Montplot :** gravats et matières inertes (briques, béton, pierres, tuiles...)

**Siaugues Le Bourg :**

Plateforme derrière le cimetière :

Conteneurs à verres

Casiers différenciés pour les végétaux : herbe, feuilles, ronces, élagage

Proximité de la station-service :

Conteneurs « Le Relais » pour le linge, les vêtements et les chaussures.

**Pour les autres déchets :**

Ferraille, métaux, électroménager, literie, cabine de douche... il convient de se rendre à la déchetterie de Langeac ou pour les véritables encombrants de s'inscrire en mairie pour une récupération gratuite par les personnels des services techniques.

Bois : informer la mairie pour pouvoir le déposer si cela est possible sur la plateforme située sur la route de Farges à la sortie de Siaugues Bourg.

